



Le label diversité remis par Olivier Dussopt, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics à Jacques Porte, directeur de l'ENSASE, en avril dernier, en présence de Jean-Michel Mis, député de la Loire, Marc Chassaubené, adjoint au maire de Saint-Etienne, Agnès Saal, haut fonctionnaire à l'égalité, à la diversité et à la prévention des discriminations, Hervé Barbaret, secrétaire général du ministère de la Culture, Habib Kralifa, responsable des ressources humaines, ENSASE, Marilyn Hocini, gestionnaire Ressources humaines, ENSASE et Franck Lebeugle, directeur général du groupe AFNOR

### Communiqué

Saint-Etienne, le 7 mai 2019

## **L'ENSASE obtient la double labellisation Diversité – Egalité Femmes-Hommes**

**Le directeur de l'ENSASE, Jacques Porte et l'ensemble des acteurs de l'école se félicitent de l'obtention des deux labels Égalité et Diversité délivrés à l'ENSASE, par l'AFNOR Certification. L'ENSASE devient ainsi la première école nationale supérieure d'architecture à les détenir ensemble.**

Sous l'impulsion du ministère de la Culture, L'ENSASE a candidaté aux deux labels Afnor Diversité d'une part, et Égalité professionnelle femmes hommes, d'autre part. Les deux labels répondent aux

exigences d'un cahier des charges spécifique et à l'avis d'experts.

Cette double labellisation est le fruit d'un important travail interne mené en concertation avec les différentes instances de l'ENSASE.

L'engagement des instances convergent dans la volonté d'inclure tous les personnels et les étudiants, favorisant ainsi l'essaimage des cultures de diversité et d'égalité dans leurs futures pratiques professionnelles, des valeurs fondamentales pour l'ENSASE.

La double labellisation est décernée pour quatre ans, soit jusqu'en janvier 2022, et fera l'objet d'un nouvel audit dans deux ans.

## Des actions concrètes

Au quotidien, c'est un engagement constant qui anime l'ENSASE dans ses actions pour le développement d'une culture interne favorable à la diversité et l'égalité en direction des étudiants et des personnels comme en direction du public :

- Emploi de personnes en situation de handicap ;
- Mesures en faveur de l'égalité professionnelle en matière de rémunération ;
- Procédures de recrutement, d'accueil et de formation des personnels visant à prévenir les risques de discrimination et à favoriser la diversité ;
- Dispositif d'alerte et de signalement Allo Discrim et Allosexism pour signaler tout acte de discrimination ;
- Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes ;

La remise officielle des Labels à l'ENSASE par Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics, à l'occasion d'une cérémonie à Bercy, a confirmé la reconnaissance des actions engagées pour promouvoir la diversité et l'égalité au quotidien.

## Contact :

Laure Buisson, chargée de communication

[laure.buisson@st-etienne.archi.fr](mailto:laure.buisson@st-etienne.archi.fr)

Tél. 04 77 42 37 27

## Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne

1, rue Buisson BP 94 42003 Saint-Étienne Cedex 1

Tél. : 04 77 42 35 42 Fax : 04 77 42 35 40

[www.st-etienne.archi.fr/](http://www.st-etienne.archi.fr/)

